



Organisation des Nations Unies

## Transcription de la conférence de presse du Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le 7 juin 2023 à Kinshasa

**La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix.**

**Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :** Nos États membres financent la MONUSCO sur la base de contribuer, pardon de rentrer dans ces détails, mais je pense que c'est important ; nos États membres financent, sur la base de contribution obligatoire selon un barème spécifique aux Nations Unies la MONUSCO et les autres opérations de maintien de la paix. Et lorsque ces opérations partent, ces financements cessent, il n'y a pas de vase communicant avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies puisque celles-ci ou ceux-ci sont financées de manière totalement différente. Ça n'est pas d'ailleurs quelque chose qui relève simplement du système des Nations Unies, c'est quelque chose qui relève de l'organisation au sein même des pays contributeurs ou souvent, ce sont même des enveloppes et des ministères totalement différents qui financent d'un côté les opérations maintien de la paix, comme la MONUSCO, de l'autre côté, les fonds et les agences.

Je le dis parce que cela veut dire et nous en avons parlé avec les autorités qu'un processus de transition graduelle de la MONUSCO implique que l'État prenne en charge les activités qui sont aujourd'hui conduites par la MONUSCO. Bien sûr, les agences humanitaires et de développement doivent continuer leur travail et, si possible même l'intensifier, et nous sommes prêts à faire le plaidoyer pour que les ressources des agences, notamment dans le domaine humanitaire, soient renforcées. Et ça veut d'abord dire qu'il appartient à l'État congolais, de monter en puissance de manière à ce que, encore une fois, les activités conduites par la MONUSCO aujourd'hui puissent être prises en charge par cet État.

Je le dis parce que parmi les activités de la MONUSCO, il y a en particulier la protection des civils. Nous sommes donc rendus, je l'ai indiqué tout à l'heure, à Bunia au début de la visite, et nous avons bien entendu des contacts avec les autorités de la province avec lesquelles la MONUSCO travaille très bien, mais nous avons aussi visité ce site de déplacés à Drodro. Ce n'est pas la première fois que je vais en Ituri. J'avais visité d'autres sites, notamment celui de Roe où il y a entre 50 000 et 70 000 personnes déplacées. Ce que je veux dire c'est qu'en Ituri mais aussi dans d'autres provinces où nous sommes présents, il y a des centaines de milliers de personnes qui sont protégées aujourd'hui quasi exclusivement et souvent exclusivement par la présence de la MONUSCO. Et si elle partait demain, ces civils seraient en très grave danger, pour le dire simplement, d'être massacrés.



## Organisation des Nations Unies

C'est clairement la situation qui existe aujourd'hui en Ituri. Et parce que la MONUSCO est présente, et je rends hommage à mes collègues, les agences humanitaires aussi peuvent faire le travail, même si les besoins sont de loin supérieurs aux ressources.

Et les populations que nous rencontrons dans ces camps, dans ces sites de déplacés nous disent : « restez, surtout ne partez pas ». Il faut les écouter, mais en même temps, ce que cela veut dire, c'est qu'il doit y avoir une transition qui permette la montée en puissance des services de l'État, de la protection assurée par l'État à ces populations, alors que nous partirions de manière graduelle.

Ce qui est positif, c'est qu'il y a des perspectives en ce sens. En Ituri, notamment, il y a un plan pour le renforcement de la présence des FARDC qui sont aujourd'hui très peu nombreuses aussi parce qu'une partie des ressources des FARDC a été dirigée vers le Nord-Kivu. Et donc nous comptons pour que ce plan soit mis en œuvre de manière que nous puissions effectuer cette transition graduelle, pas seulement bien entendu pour les forces militaires congolaises, mais aussi pour la police. Et aussi les capacités civiles des autorités de l'État, notamment de la justice.

En ce qui concerne le Nord-Kivu, et notamment les zones affectées par le M23, il y a une situation qui présente des similitudes et des différences. La similitude, c'est qu'il y a beaucoup de civils qui sont protégés aujourd'hui, notamment les déplacés, par la MONUSCO et nous devons en tenir compte, dans un processus de départ graduel, il ne faut pas laisser de vide dans ce domaine.

Deuxièmement, il y a des besoins humanitaires qui sont loin d'être satisfaits. Nous devons faire et nous allons le faire un plaidoyer vigoureux pour que les ressources des agences humanitaires soient renforcées. Et c'est difficile parce que malheureusement, il y a beaucoup de crises humanitaires dans le monde et les donateurs sont très sollicités, nos agences et nos collègues humanitaires ont des problèmes pour recueillir les ressources suffisantes pour faire leur travail.

La troisième similitude, c'est qu'il y a aussi une présence importante de la MONUSCO qui joue un rôle, notamment dans la défense de Goma, dans la défense d'autres sites en bonne intelligence avec les forces congolaises et en bonne intelligence avec les autres forces, notamment la force de la communauté de l'Est africain, avec laquelle la coopération s'est renforcée. Nous avons beaucoup travaillé pour nous engager à soutenir le projet de pré-cantonement et de cantonnement des éléments du M23. Il en a été question dans nos discussions avec les autorités. Nous avons aussi discuté de ces questions avec les autorités angolaises, avec lesquelles je me suis entretenu à Luanda. C'est également le cas de la Représentante spéciale Bintou Keita récemment.

Nous sommes engagés à soutenir ce processus de pré-cantonement et de cantonnement avec nos efforts politiques et aussi avec nos soutiens en matière logistique. De même, nous sommes déterminés à soutenir, à faire un plaidoyer pour qu'avance de manière plus rapide le processus de désarmement dans le cadre du PDDRCS. Il y a un besoin de ressources, mais il y a besoin aussi d'agir vite là où les conditions peuvent être réunies pour que ce désarmement intervienne rapidement, et c'est le cas notamment en Ituri. Potentiellement, c'est le cap, avec à la suite de l'accord qui a été agréé entre



## Organisation des Nations Unies

différents groupes armés, ce qu'on appelle le processus d'Aru. Donc saisir l'opportunité, de faire en sorte que ça se fasse le plus rapidement possible.

Alors, dans le cadre de cette transition et de ce processus que je viens d'évoquer, comme je l'ai indiqué au départ, nous devons soumettre un rapport à nos États membres du Conseil de sécurité et faire le constat et aussi des recommandations sur ce que pourrait être l'évolution du mandat de la MONUSCO dans la phase qui va s'ouvrir et qui doit être une des phases qui nous fera avancer dans la direction de la transition.

Et donc, en écoutant nos interlocuteurs congolais, nous avons bien pris note des priorités : soutien accru au renforcement des capacités de l'État congolais, notamment au renforcement des FARDC, au renforcement de la police. Nous avons pris note et nous en tiendrons compte dans la préparation de ce rapport. Soutien au processus de DDR, je l'ai souligné PDDRCS et aussi cela est lié au processus de Nairobi, et à tout l'appui que nous apportons, depuis le début de ce processus, appui politique, appui logistique. Ensuite, soutien à la protection des civils. Je l'ai dit, j'ai rappelé l'action critique encore une fois pour des centaines de milliers de civils, de la protection apportée par la MONUSCO.

Nous allons poursuivre évidemment ce travail et en même temps travailler avec les autorités congolaises pour que, je l'ai dit, le processus de montée en puissance de l'État congolais nous permette de diminuer graduellement cette présence de la MONUSCO, mais le faire de manière responsable. Encore une fois, je le souligne : il ne faut pas qu'il y ait de vide sécuritaire qui serait fatal à ces populations. Nous allons, en ce qui concerne les régions affectées par l'offensive du M23, non seulement continuer ce travail commun avec les autorités de protection des civils, de travail sur la préparation du pré-cantonement, cantonnement. Nos efforts politiques au niveau du soutien que nous avons apportés depuis le départ au processus régionaux, processus de Luanda, processus de Nairobi et nous allons aussi examiner et peut-être faire des recommandations dans le rapport que nous allons soumettre au Conseil de sécurité de manière à ce qu'éventuellement, nous soyons en mesure de faire davantage pour soutenir non seulement le renforcement des forces de sécurité, Forces armées congolaises et du reste des capacités de l'État congolais. Mais également les efforts régionaux, en particulier les déploiements régionaux, ceux qui sont déjà en cours comme la force de la Communauté de l'Afrique orientale, éventuellement celui de l'Angola, dont l'objectif est clairement défini par les autorités angolaises en liaison avec les autorités congolaises ; superviser le pré-cantonement et le cantonnement des éléments du M23, lorsque ces opérations seront réalisées, et enfin le déploiement annoncé d'une force de la SADC.

Vous le savez, une des positions les plus marquées et soulignées des Nations Unies, c'est la nécessité de renforcer le soutien aux opérations africaines de paix, y compris à travers le recours à des contributions obligatoires et dans le cadre des mandats donnés par le Conseil de sécurité.

Nous nous inscrivons dans cette logique. Nous saluons ces efforts régionaux au niveau politique, ces efforts régionaux au niveau opérationnel concret et nous souhaitons donc avoir la possibilité, mais cela dépend d'une évolution éventuelle de notre mandat, parce que son mandat aujourd'hui, il nous limite



## Organisation des Nations Unies

dans le soutien que nous pouvons apporter à ces forces régionales. Nous souhaitons pouvoir faire davantage. En tout cas, c'est la logique de la position générale de l'organisation en ce qui concerne le soutien renforcé aux opérations africaines de paix.

Voilà en quelques mots ce que je voulais vous dire, tout ça, évidemment, s'inscrit dans un contexte qui est aussi caractérisé, je l'avais indiqué au départ, par le processus électoral. Donc, il est essentiel qu'il se déroule dans la sérénité et tout le monde a été préoccupé par les violences intervenues lors des récentes manifestations. Il y a une préoccupation qui s'exprime de la part de beaucoup de nos interlocuteurs quant au discours de haine, au discours xénophobe, au discours misogyne, au discours de confrontation ethnique. Et bien sûr, il est essentiel de mettre fin à ces discours, à ce climat de négativité. Et c'est quelque chose que nous prenons très au sérieux, d'autant plus que les Nations Unies ont une responsabilité particulière pour contribuer à la lutte contre ces phénomènes.

Voilà, merci de votre attention et bien entendu, j'attends vos questions avec intérêt.

### Question 1

**Laetitia Masela/ RNTC 2 : Qu'est-ce que nous pouvons retenir de votre mission d'inspection dans la province de l'Ituri, dans les localités de Djugu, foyer des violences récurrentes ? Et puis si ce n'est pas un secret, de quoi a-t-il tourné, votre échange avec le président de la chambre haute du Parlement, Monsieur Bahati Lukwebo ? Où en sommes-nous avec la mise en œuvre de programme de désarmement ? Merci**

### Question 2

**Aurelie Bazzara/ France 24 : Juste savoir si on pourrait avoir un peu plus de détails sur le plan de retrait de la MONUSCO du pays et les jalons, qui me semblent avoir fait le débat avec les autorités, s'il y a eu un accord déjà avec les autorités ? On aimerait avoir un peu plus de précision sur cette question.**

### Question 3

**Roger Marley Lukunga/ Éduc TV : Il appartient à l'État congolais de monter en puissance. Nous avons apprécié cette boutade, c'est un appel incitatif et bien ravalé. Alors, chaque fois que l'État congolais veut monter en puissance, il s'érige toujours une entrave sécuritaire qui met un stop à ce processus. Nous aimerions savoir si vous détenez vraiment un schéma fort, un schéma qui peut résister aux aléas du temps pour que l'État congolais puisse monter évidemment en puissance ?**

**Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :**  
Merci, je vais peut-être répondre à ces trois questions et ensuite on pourra en avoir d'autres.

En ce qui concerne donc le déplacement en Ituri, ce qu'on observe, c'est qu'il y a une situation de tension grave que vous connaissez, des tensions entre différents groupes armés qui sous-tendent à la



## Organisation des Nations Unies

fois des tensions ethniques mais également des compétitions d'intérêt. Je pense largement liées à malheureusement les phénomènes d'exploitation illégale des ressources naturelles. Et il y a aujourd'hui, en raison de ces tensions, un nombre important, plusieurs centaines de milliers, probablement un peu plus de 200 000 personnes déplacées vulnérables. Et aujourd'hui, ces personnes, encore une fois, sont protégées presque exclusivement par la MONUSCO. C'est ce qu'elles nous disent d'ailleurs, que ce soit à Roe, à Drodoro ou ailleurs. Encore une fois, je rends hommage à nos collègues et je rends hommage à nos collègues humanitaires.

Quelle est la direction ? La direction, c'est de travailler avec les autorités non seulement pour que se poursuive le soutien mutuel que nous apportons, mais aussi pour, je l'ai dit tout à l'heure, favoriser la montée en puissance de la présence de l'État congolais parce que in fine, je le répète, c'est l'objectif général de notre mandat. Mais le faire de manière que à aucun moment il y ait un vide dans la protection assurée pour ces populations.

En ce qui concerne l'entretien avec Son Excellence le président de la chambre haute, nous avons présenté un peu comme je l'ai fait tout à l'heure, les principaux éléments concernant les discussions liées à la MONUSCO, l'adaptation de son mandat au processus de transition et nous avons indiqué qu'évidemment, le rôle du Parlement dans ce processus est absolument critique et je crois que la discussion a été productive et très importante.

Je crois que la troisième question portait sur le désarmement, et comme je le disais tout à l'heure, le cadre existant, c'est celui du PDDRCS et nous sommes tous d'accord pour dire : il ne faut pas en changer, il existe, c'est celui dans lequel nous devons nous inscrire, simplement sa mise en œuvre doit être accélérée. Il y a un problème de moyens même si l'État de son côté fait des efforts, mais il y a un problème lié à la nécessité de consacrer davantage de moyens. C'est quelque chose dont nous continuerons à parler avec les pays partenaires de la République démocratique du Congo. Et il y a aussi une nécessité d'agir vite, là où c'est possible. Encore une fois, les situations comme celles que j'ai évoquées, ce processus d'Aru, ouvrent la perspective d'aller vite dans le désarmement. D'autant plus que si on ne va pas vite là où l'opportunité se présente, on risque de faire en sorte que les différents groupes qui sont entrés dans ce processus s'en éloignent.

Sur la question du plan de retrait, et bien, je dirais que nous avons, je pense, une bonne convergence d'analyse et d'approche avec nos partenaires congolais. Le constat du fait qu'il faut que cette transition se fasse et se fasse le plus vite possible, qu'elle s'accélère si possible, mais aussi le constat tout aussi important qu'il y a un certain nombre de priorités qui nous ont été communiquées par les autorités qui sont d'ailleurs tout à fait en phase avec les priorités de notre mandat mais sur lesquelles il faut mettre un accent dans cette nouvelle phase qui s'ouvrirait du travail de la MONUSCO. Et j'ai cités DDR, protection des civils, soutien aux capacités de l'État, notamment à la réforme du secteur de sécurité. J'y ai aussi ajouté cette idée que nous pourrions faire davantage pour soutenir les efforts régionaux, y compris les déploiements régionaux.



## Organisation des Nations Unies

Il y a un travail sur ce qu'on appelle les jalons. Je noterai simplement que s'il y a une sorte de resserrement qui s'opère, qui était peut-être nécessaire, d'ailleurs, les jalons qui, j'allais dire survivent à ces filtres, c'est l'essentiel. Ça porte sur la diminution du risque sécuritaire, la diminution massive de l'impact et des activités des groupes armés, la montée en puissance de l'État. Il y a aussi le processus électoral, bien évidemment essentiel pour l'avenir du pays, donc c'est l'essentiel vraiment qui, je crois, demeure, je ne veux pas minimiser les autres jalons mais je crois que c'est un constat qui n'est pas tellement remis en question.

Maintenant ce que je veux dire aussi, c'est que in fine nous dépendons aussi, au-delà de nos consultations et de nos convergences avec nos partenaires congolais, nous dépendons aussi de la décision des membres du Conseil de sécurité. Donc, je le dis souvent, le mandat, c'est un compact entre l'État hôte et nos États membres, et nous, nous sommes là pour bien entendu les exécuter, mais aussi rendre compte, faire des recommandations, présenter la situation de la manière la plus honnête et la plus impartiale, et faire encore une fois un certain nombre de suggestions.

Pour la montée en puissance de l'État, bon, j'allais dire ça, c'est vraiment quelque chose qui relève de l'État congolais au premier chef. Parce que le Congo a des ressources humaines, financières. Il y a aussi, je crois, une ouverture, une lucidité quant aux efforts qui restent à faire dans nos contacts avec les autorités, c'est très clair. Nous, nous avons le rôle aussi d'être en soutien et c'est pour ça que je disais tout à l'heure. Nous avons bien pris en compte ce qui nous a été dit sur les domaines dans lesquels il serait souhaité, que nous portions davantage d'attention, que notre mandat soit davantage focalisé. Nous allons les prendre en compte encore une fois, ces convergents avec ce que nous pensons être les priorités à l'avenir et nous allons faire en sorte de refléter ces attentes dans les suggestions que nous ferons aux États membres, au Conseil de sécurité.

### Question 3

**Yves Motalimbo/ Télé Plus : M. Jean-Pierre Lacroix, vous avez évoqué tout à l'heure la situation sécuritaire dans la partie orientale du pays. Dans votre speech, vous avez parlé de la province de l'Ituri. Il y a quelques mois, il y a eu des manifestations anti-MONUSCO dans la province notamment dans la cite de Nyanya et d'autres villes dans la province du Nord-Kivu. Votre mission est de protéger la population tandis que la population de l'Ituri, de la cité de Nyanya manifeste contre la MONUSCO. Qu'est-ce qui se passe réellement entre la MONUSCO et la population de la partie orientale. Parce que malgré vos discours, malgré vos propos, il y a toujours des manifestations contre la MONUSCO ?**

### Question 4

**Annie Thomas : Je voudrais poursuivre sur la question de ma consœur de France 24 et peut-être préciser un peu. Est-ce qu'à l'heure actuelle, on peut dire qu'il y a une date limite au-delà de laquelle la MONUSCO devrait être partie ? Et d'autres part, un peu plus sur la forme, est-ce qu'on peut imaginer que géographiquement, il y a une réduction aussi de la présence telle qu'elle a déjà eu lieu par le passé c'est-à-dire que la MONUSCO n'est plus que dans l'est, dans**



## Organisation des Nations Unies

certaines parties de l'est ? Est-ce qu'on peut imaginer que le retrait graduel que vous évoquez puisse se faire de manière géographique ?

### Question 5

**Mechak Wabeno/ Actu30 TV :** Vous avez dit tout à l'heure qu'il y a une bonne dynamique dans le processus de retrait des troupes de la MONUSCO. Sur terrain, comment se passe cette transition entre les troupes de la MONUSCO et les militaires congolais ? Est-ce que nous en avons encore pour longtemps pour essayer de leur laisser la place lorsque les troupes de la MONUSCO vont se retirer ?

**Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :** Sur les manifestations, il y a un contexte général qui est qu'il y a une frustration d'une partie de la population qui est évidente, il ne faut pas la minimiser parce que la situation sécuritaire est encore préoccupante. C'est clair. Alors sur la base de cette frustration, que nous reconnaissons qui est aussi due aux décalages que nous connaissons assez souvent, entre les attentes que nous suscitons, que suscite la présence de la MONUSCO à tort ou à raison, ce n'est pas à moi de le dire et la réalité de ce que nous pourrions faire même avec les meilleurs moyens et la meilleure volonté du monde. On n'a pas toujours les meilleurs moyens d'ailleurs parce que nos ressources sont limitées. Sur la base de cette frustration, il y a aussi des manipulations, des messages de haine, des Fake News qui sont orchestrés. Parce que tout le monde n'a pas intérêt au retour de la paix, de la stabilité et au succès de nos efforts.

Maintenant, ça ne veut pas dire que c'est toute la population parce qu'encore une fois quand nous allons voir les populations qui sont directement protégées par nos collègues, malheureusement pas aussi souvent qu'il faudra le souhaiter en liaison avec les autorités congolaises, elles, elles nous disent, encore une fois : faites plus, restez, ne partez pas, déployez plus d'hommes, des soldats, des policiers, des collègues humanitaires. Et, ce sont elles qui sont directement l'objet de l'action de la MONUSCO. Voilà, la situation, elle est contrastée.

Ce que je veux dire, c'est que nous devons en tout état de cause, nous attacher à renforcer notre action, à l'améliorer. Il est vrai que les moyens resteront limités mais nous devons les optimiser. C'est pour cela que cette coopération avec les autorités congolaises est si critique et c'est pour ça que l'importance de la renforcer est aussi critique. In fine, il s'agit de protéger le plus possible des populations, pas seulement de les protéger dans l'état actuel ou trop souvent elles sont dans les sites des déplacés, mais faire en sorte qu'elles puissent rentrer chez elles, qu'elles puissent reprendre leur vie normale, que les services reviennent. Et que graduellement, de façon responsable, ce ne soit plus nous qui assurions cette protection ou l'essentiel de cette protection, que ce soit l'Etat.

Date limite de présence : ce que je peux vous dire d'abord, c'est un constat technique et juridique. Chaque année, notre mandat existe jusqu'à son expiration, c'est-à-dire 31 décembre 2023. Il appartient au Conseil de sécurité d'examiner l'éventualité de son renouvellement. Ça, c'est la partie technique. Date limite de départ définitive, non il n'y en a pas. Il n'y en a pas qui soit définie. Ce qui est important encore une fois, pardon de le répéter, c'est la progression d'un départ aussi rapide que possible. La



## Organisation des Nations Unies

MONUSCO a vocation à partir mais aussi départ responsable, transition responsable conformément aux différents paramètres que j'ai indiqués, qui me semblent recueillir l'agrément des autorités avec lesquelles nous nous sommes entretenues.

Possibilité de retrait géographique ? Oui effectivement, je crois que les situations selon les différentes provinces et même selon les différentes zones de province sont différentes. Et donc, il me semble que c'est une approche assez raisonnable de considérer qu'il puisse y avoir un retrait graduel et géographique. D'ailleurs ça été le cas dans le passé puisque la MONUSCO s'est retirée graduellement de plusieurs provinces : Kasai, Tanganyika. Et aujourd'hui, il me semble que personne ne dit : revenez au Kasai, au Tanganyika. Il y a sans doute un certain nombre de problèmes qui demeurent dans ces provinces comme ailleurs, mais ce ne sont plus des problèmes qui relèvent d'une présence de type maintien de la paix. Les agences restent présentes évidemment pour apporter le soutien dans leur domaine de compétence.

Et enfin sur le terrain, la montée en puissance, la coopération avec les FARDC, d'abord, je pense que la coopération au sens interaction entre les responsables est bonne et je dirai même qu'elle s'est renforcée. Je parle de l'Ituri mais aussi de la province du Nord-Kivu. Nos généraux se parlent régulièrement, le Force commander [Commandant de la Force de la MONUSCO] et ses interlocuteurs congolais.

Maintenant, comme je le disais sur la question de l'Ituri, il y a ce projet de montée en puissance. C'est ce qui nous a été dit et donc nous comptons sur ce renforcement. Et au fur et à mesure qu'il y aura lieu, il se fera de manière à optimiser nos présences respectives et assurer la meilleure coopération possible.

En ce qui concerne le Nord- Kivu, il y a aussi un travail commun qui va même s'intensifier parce que c'est une zone qui évidemment est soumise, même s'il y a une baisse des hostilités à ce stade, mais qui est toujours extrêmement volatile. Il est important que nous soyons préparés en commun pour faire en sorte que cette situation ne soit pas remise en question.

Je parlais de la présence importante de la MONUSCO notamment en ce qui concerne Goma. L'importance, c'est qu'ils s'attachent à la protection de Goma. Bien entendu, qu'ils s'attachent aussi à la protection des personnes déplacées résultant des violences. Nous avons discuté de cette situation, de ces questions avec le chef du Gouvernement, avec le chef de l'Etat et du fait que nous allions renforcer encore une fois d'une part, nos moyens, même si cela peut prendre du temps, mais nous essayons d'accélérer le renforcement de nos moyens et d'autres part, le renforcement sous contrôle nos plans communs.



## Organisation des Nations Unies

### Question 6

**Amina Mwatsha/ Digital Congo TV :** Monsieur Lacroix, tout à l'heure vous venez de déclarer que le départ de la MONUSCO, surtout en Ituri, le risque est que les civils continuent à être tués. Mais avant vous, les civils étaient tués. Vous êtes là, les civils sont tués, malgré le renforcement de la mission de la MONUSCO. Est-ce que vous ne vous sentez pas en partie responsable de votre départ. Parce que quand vous évoquez le départ de la MONUSCO, vous ne parlez que sur demande des autorités congolaises. Est-ce que vous n'êtes pas en partie responsable de votre départ ?

### Question 7

**Pascal Mulegwa/ RFI :** Monsieur Lacroix, j'ai vu que vous avez consulté les acteurs politiques. Il était aussi prévu que vous puissiez rencontrer le gens de la Majorité tout comme de l'Opposition. Et à 6 mois des élections présidentielles, le climat politique est tendu. Y a-t-il des préoccupations particulières de la part des Nations Unies parce que vous êtes maintenant un habitué du Congo ?

### Question 8

**Albert Omba/ Numerica TV :** Monsieur Lacroix, vous êtes allés dans l'Est, plus particulièrement au Nord-Kivu, dans le Petit Nord. Vous avez trouvé sur place trois groupes, trois Forces, les FARDC, le FIB qui [est] des Forces onusiennes et les Force de l'EAC. Quel est le mandat de chaque force et comment conciliez-vous à ce que ces trois Forces ont un seul mandat ? Que ça soit d'observation, d'interposition ou offensif, selon la demande de toute la population et du Gouvernement congolais.

### **Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :**

En ce qui concerne la première question, il y a une réalité, c'est qu'effectivement, la MONUSCO est présente depuis longtemps bien sûr. Mais aujourd'hui, ce qui est important, c'est de considérer que les capacités, ce n'est pas nous qui le disons d'ailleurs, c'est quelque chose, je crois, qui est discuté avec lucidité et transparence, les capacités de l'Etat congolais notamment en défense et sécurité, Forces armées, Forces de police ne sont pas en mesure de répondre aux impératifs de protection des civils notamment, puisqu'on a parlé de l'Ituri dans la région et vous avez parlé de Djugu, je crois, dans les provinces de l'Est du pays.

Alors, à qui attribuer ou à quoi attribuer la responsabilité de cette situation dans un contexte où la MONUSCO est présente avec pas mal de moyens depuis 20 ans. Je pense que c'est un débat qui n'est pas forcément légitime. Mais ce qui est important, c'est de regarder vers l'avenir.

Responsable de notre départ ? Non. Je pense que ce qui est important de dire, c'est qu'une Mission de maintien de la paix a pour vocation de contribuer à ce que l'Etat du pays hôte retrouve la pleine capacité de garantir la sécurité des citoyens et d'assurer toutes ses responsabilités. C'est ça l'objectif.



## Organisation des Nations Unies

Alors, quels auraient été les obstacles qui ont empêché que ce processus de renforcement de capacité de l'Etat durant ces deux dernières décades, ces deux dernières décennies où la MONUSCO était présente ? Moi, je ne veux pas rentrer dans ce débat parce que ce qui est important, c'est de regarder l'avenir, de considérer qu'aujourd'hui, nous avons les intentions qui sont exprimées, des efforts qui sont en cours c'est-à-dire de renforcement de ses capacités. Ça prendra peut-être du temps, je n'en sais rien. Nous sommes d'accord pour dire que cette transition doit être graduelle, responsable.

Encore une fois, il ne s'agit pas d'abandonner en plein vol des situations où des centaines ou de milliers des civils, je l'ai dit, sont protégés directement aujourd'hui par la MONUSCO. Mais il s'agit aussi de faire en sorte d'abord, d'aller plus loin, je l'ai dit, la situation actuelle n'est pas satisfaisante parce que les populations doivent pouvoir rentrer chez elles dans la sécurité. Il s'agit d'accompagner ce processus et d'examiner dans quelles conditions, avec les moyens de la MONUSCO, nous pourrions faire davantage justement pour appuyer ce retour de l'Etat, ce processus de DDR et la prise en charge graduelle par les autorités de la protection des civils.

Sur la deuxième question relative aux acteurs politiques, à nos contacts avec eux, au climat tendu, je l'ai dit tout à l'heure mais je l'ai répété. Oui, bien sûr, les tensions croissantes observées notamment à l'occasion des manifestations, je crois du 23 mai, sont une sorte de préoccupation évidente pour tout le monde, pour tous ceux que nous avons rencontrés, bien entendu pour les Nations Unies également. Encore une fois, il est essentiel que tous les acteurs politiques et aussi les acteurs de la société civile fassent tout pour apaiser les tensions. Bien sûr, il y a une responsabilité des autorités à cet égard, elle est évidente. Et j'ai mis l'accent, je le redis sur la menace que font peser les messages de haine, les messages d'antagonisme ethnique, les messages xénophobes, les messages sexistes parce que les femmes, notamment les femmes acteurs politiques, sont sous la menace aujourd'hui. C'est quelque chose que nous avons entendu avec beaucoup de préoccupation. Et nous allons continuer non seulement à nous lever contre ces messages mais faire tout ce qui est dans nos capacités pour contrer ces phénomènes qui sont extrêmement inquiétants.

En ce qui concerne enfin la question sur la coordination finalement entre les différents acteurs en uniforme, les différentes Forces sur les terrains, les FARDC ont le mandat de protéger le pays, de protéger les civils. La MONUSCO, dans sa totalité, puisque ce n'est pas juste le FIB, a un mandat de protection des civils, soutien aux efforts de l'Etat, soutien notamment aux Forces congolaises et la Force de la communauté de l'Afrique orientale a un mandat qui s'inscrit dans la facilitation des efforts pour ramener la situation à son état antérieur.

Je sais qu'il y a eu des controverses et des discussions, peut-être des malentendus sur la nature de cette force. Ce n'est pas à nous de rentrer dans cette discussion. Je crois que ce qui est important de souligner, c'est que le Congo a des partenaires : les Nations Unies, les organisations régionales, l'Union africaine, les Etats-partenaires que nous avons également rencontrés, qui sont tous convergents dans leur volonté d'aider avec la meilleure volonté possible le Congo.



## Organisation des Nations Unies

Je crois que ce partenariat, cette bonne volonté commune de tous ces partenaires, est un atout important pour le Congo qui connaît encore des difficultés. Ce que nous souhaitons, nous et ce que nous observons, c'est qu'il y ait la meilleure coordination possible entre tous ces acteurs.

Alors, au niveau politique, je crois que c'est le sens du sommet qui se tiendra prochainement à Luanda auquel les Nations Unies sont associées et qui aura pour objectif de bien s'assurer de la cohérence de différentes initiatives africaines, régionales. Au niveau opérationnel, comme je l'ai dit, il y a une très forte coordination entre les chefs de différentes Forces présentes sur le terrain notamment dans la région du Nord-Kivu. Une illustration, c'est le travail commun qui est fait en ce moment par les trois généraux pour préparer les opérations de pré-cantonement et de cantonnement. Evidemment, en étroite collaboration avec nos collègues de l'Angola. Merci.

**Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Ndeye Khady Lo] :** Merci. C'est la fin de la Conférence. Merci à vous !